

Jean GUILLERMET
Chantre du Beaujolais (1893-1975)

chroniques du pays beaujolais

PUBLICATION 1994



ACADÉMIE.
DE
VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

ÉRIGÉE EN ACADEMIE ROYALE PAR LETTRES PATENTES DE S.M. LOUIS XIV en 1695

BULLETIN N° 17 - TRAVAUX DE L'ANNÉE 1993

LA CHIMIE A LA RENCONTRE DU TISSAGE DANS L'INDUSTRIE TEXTILE CALADOISE AU XIX^e SIÈCLE

Dans les précédentes communications que j'ai présentées, je me suis attachée à étudier l'organisation institutionnelle du Beaujolais. Les institutions sont des cadres imposés aux activités humaines. Aujourd'hui, je voudrais porter mon attention sur ce qui constitue ou a constitué les activités humaines beaujolaises.

ON peut voir dans le Beaujolais plusieurs impératifs naturels liés à la configuration géographique.

La vallée de la Saône et les vallées affluentes ont imposé les voies de circulation assorties de très nombreux échanges commerciaux.

Les coteaux granitiques orientés au soleil levant ont généré le vignoble.

La zone la plus élevée en altitude, accidentée, granitique, aurait pu rester stérile. Bien au contraire, elle a toujours été, dans le passé, fortement peuplée et sa population s'est montrée diligente, inventive.

Le bois a contribué à sa prospérité économique, mais c'est le travail manuel des habitants, filant et tissant, qui a donné à la région les bases d'une industrie que l'on peut appeler « textile ».

La viticulture, les voies de communication sont des sujets fréquemment traités. Le textile l'est moins et cela, vraisemblablement, à tort.

Villefranche, bien placée dans le val de Saône, utilisant les passages naturels entre les collines viticoles, a établi des liens très étroits et très solides avec le textile des montagnes.

L'antiquité du textile en Beaujolais

Le textile impose un nombre considérable d'opérations : choix de la fibre, fabrication du fil, tissage des fils teints ou encore à teindre, c'est-à-dire restés « écrus », teinture des tissus écrus ou lustrage ou impressions de dessins colorés.

A l'état spontané, dans nos régions, deux fibres s'imposaient : la laine des moutons et le chanvre des chenevières. Chaque femme savait comment transformer les fibres, comment laver, carder, filer la laine des moutons, comment filer le chanvre à partir de l'étope préparée par le cardeur ambulant.

Chaque femme savait porter le fil obtenu par son travail à l'atelier du tisserand qu'on appelait « tissier » ou « tixier ».

Les tissiers sont innombrables dans les villes et les villages d'autrefois.

L'industrie a commencé le jour où les tissiers ont tissé du fil destiné à une clientèle lointaine, recrutée par des marchands servant d'intermédiaires. Lyon avait ses « fabricants », donnant de la soie aux canuts pour obtenir du tissu de soie.

La campagne beaujolaise avait ses marchands, distribuant le fil pour retrouver du tissu de chanvre. L'expression utilisée était : « le marchand donnait à employer ». Les toiles ainsi produites étaient encore écruës, à l'état brut, et nécessitaient une présentation pour plaire à la clientèle.

L'extrait du rapport du sous-préfet de Villefranche, publié en 1826, fait bien comprendre comment la ville a répondu à cette demande conjuguée des marchands et des vendeurs de toile préparée. (cité par Mlle Velu, p. 40.)

« Une halle aux toiles a été établie à l'emplacement d'un ancien couvent (il s'agit des Ursulines). Les négociants de la ville achètent les toiles pour les vendre, principalement au midi de la France, après les avoir fait teindre et apprêter dans les ateliers de Villefranche. »

Un annuaire de 1859 précise : « *Marché considérable tous les lundis pour chanvre en œuvre et filé, toiles de chanvre, de coton, de lin.* » « *Foires les 15 et 16 mars, pour le bétail gras, moutons, cochons, toiles en fil et coton, chanvre, fil, coton filé, mercerie et draperie.* »

Nul ne sait à quelle date a commencé ce système de transaction, produit brut-produit commercial. On sait seulement qu'il existait une confrérie des marchands-toiliers, au Moyen Âge, la plus importante de toutes, sous le patronage de sainte Anne, avec chapelle dans l'église des Cordeliers (J. Balloffet, *Histoire de Villefranche*), qu'en 1358 Aymard de Roussillon, pour l'abbaye de Savigny, fit arrêter et jeter en prison un facteur des marchands de Béziers qui se rendait à Villefranche pour acheter de la toile (Mlle Velu, p. 25), qu'à la veille de la Révolution l'activité tinctoriale était bien représentée à Villefranche. Il existe un recueil de documents, sur cette activité, dans les archives de la ville, sous la cote 3M33, qui permet d'apprécier l'importance de la Maison Louis Romanet qui plus tard deviendra Lorrain.

Le frère de Louis Romanet est qualifié de négociant, associé avec Blanc et Dupuy.

Le mémoire, souvent cité, de Roland de La Platière, ne concerne pas le commerce, seulement l'aspect industriel du textile et même essentiellement le tissage. Toutefois, le négoce ne peut être totalement absent. Un passage du rapport est intéressant car il est révélateur d'un jugement sur la société caladoise de l'époque. On sait par ailleurs comment Mme Roland jugeait les dames de Villefranche relevant de la même société.

« Ici comme ailleurs, le commerce qui résulte des fabriques se subdivise en beaucoup de branches et c'est alors qu'il est le plus utile. Les uns achètent en gros la matière qu'ils revendent par plus ou moins grosses parties, d'autres, ordinairement de la classe la plus pauvre, les femmes, les enfants, s'occupent de la filature et vendent le fil dans les marchés où les fabricants vont se pourvoir suivant les espèces ou qualités d'étoffes, toiles ou broderies auxquelles ils s'adonnent. Ceux-ci vendent aux marchands qui distribuent ou expédient les marchandises fabriquées.

Il est quelques manufactures où l'on achète la matière première, où on lui fait subir toutes les opérations, où l'on fabrique, apprête et d'où l'on expédie. Je sais que les entrepreneurs de ces grands établissements quelquefois sont fondés à croire quelque chose de l'importance à laquelle souvent on ajoute beaucoup de foi et je ne fais aucun doute qu'ils n'en soient qui méritent d'être protégés. Mais qu'on ne s'y trompe pas, de tous les établissements, les plus utiles sont ceux qui sont répandus dans le plus de mains, les plus indépendants les uns des autres. »

Bien qu'en 1784 l'industrie soit encore balbutiante, M. Roland (ou Madame), visionnaire, prend position en faveur de l'indépendance contre la concentration, du personnel contre les machines.

Si l'on étudie, dans le corps du mémoire, la nature des produits fabriqués, on constate qu'il s'agit, soit de toiles brutes, soit de tissus à usage grossier, tels que toiles d'emballage ou toiles à matelas.

Peu de coloration, quelques bandes bleues ou rouges, en rayures ou en carreaux pour les toiles à matelas et une teinture jaune à base de safran pour certaines toiles.

La préoccupation, contrairement à la soierie, n'est donc pas de teindre les fils en couleurs chatoyantes et de les tisser ensuite en motifs variés sur les métiers des tireurs à lacs, mais de produire de l'écrû ou de teindre le fil dans une gamme limitée, ce qui donnera plus tard la cotonne ou coton Vichy.

Les transformations à faire subir à l'écrû sont : le blanchiment, la teinture, les apprêts. Le blanchiment avait pour but d'ôter la teinte jaunâtre des tissus écrûs. Il se pratiquait par lavages successifs et étendage sur le pré. D'où la présence de blanchisseries le long des rivières, Ardières à Beaujeu, Azergues à Chamelet, Morgon à Villefranche. Il en est resté les mots de « blancherie » à Beaujeu et de la « grenouillère » à Chamelet.

Joseph Balloffet donne pour les années 1780 les noms de Jean-Pierre Morin au faubourg des Saintes-Maries, Théodore Braun à la Quarantaine, Choppin aux Grands-Moulins à Gleizé, Jean-Baptiste Humblot à Chervinges, Bernard à la Rippe, comme blanchisseurs près Villefranche.

Les apprêts se pratiquaient manuellement, sur de grandes tables, soit en lustrant, soit au contraire en faisant apparaître un décor pelucheux obtenu à l'aide d'un grattage avec des chardons (d'après Mlle Velu).

La teinture était, comme le matériau textile, d'origine animale ou végétale. La cochenille, insecte vivant sur le cactus népal, donnait le rouge amarante ; les racines de garance, le rouge vermillon ; l'indigo, feuilles de l'indigotier, légumineuse des pays chauds, la couleur bleue ; les feuilles de pastel, un autre bleu ; l'orseille, un lichen, la teinte rouge violacé ; la carthame ou safran, composée dont une espèce est dite « safran bâtard des teinturiers », la couleur jaune (d'après Charles Blondeau).

Roland le souligne : l'usage de la couleur augmente le prix de revient car les substances colorantes sont d'un coût élevé.

C'est dans ce désir d'embellissement d'un produit brut qu'il faut placer la création des indiennes ou ateliers d'impression sur étoffe. Les indiennes intéressent les historiens bien davantage que les fabriques de toiles d'emballage parce qu'il y a une recherche artistique avec un décor, généralement de fleurettes ou d'arabesques. On appelait aussi les indiennes des « toiles peintes ».

Joseph Balloffet a étudié les indiennes. Il cite, vers 1768, à Béligny, Denis René Benux, Jarnot à la Quarantaine, vers 1771, Samuel Dardel, vers 1779, une association Humblot, Braun, Buisson.

Les indiennes eurent des existences chaotiques, de courte durée, généralement déficitaires. La lenteur d'exécution et le prix des matières colorantes suffirent à expliquer les difficultés.

La lecture du rapport de Roland fait apparaître la présence constante du coton, employé soit seul, soit associé au chanvre, soit au fil, c'est-à-dire au lin (piqué en fil de lin, bazine, futaines dont le nom vient de Fostat, faubourg du Caire, linge de table en lin, chanvre à Chauffailles).

Le mélange coton-fil portait le nom de « futaine ». La pratique de la futaine, d'après l'étude de M. Olivier Zeller, paraît remonter à 1543, à l'initiative, tout comme pour la soie, de Etienne Turquet.

La fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e furent marqués par la transformation des mécaniques à filer et à tisser. Le blocus privant des produits d'importation et de la clientèle lointaine, le premier Empire semble avoir connu une crise dans le textile, laquelle en 1826 était oubliée. Le XIX^e siècle allait connaître de nouveaux succès et de nouvelles difficultés.

Les changements survenus au XIX^e siècle

L'annuaire de 1859 permet d'apprécier la situation économique de Villefranche et du Beaujolais au milieu du siècle.

Villefranche : « Fabriques importantes de toiles de fil et de toiles de coton, nankinets (tissus jaune chamois pour les pantalons) dont il se fait un commerce considérable de 5 à 6 millions par an. »

Les « fabricants en tissu-coton pour pantalons » étaient : Berthier, Bresson J.-M., Bresson-Balandras, Chambisseur-Napoly, Damiron-Chanrion, Damiron J., Fray, Guillemet oncle, Guillemet neveu, Napoly, Tarabon, Thomas, Trambouze aîné, Trambouze jeune, Verrier, Moncoffey.

Les « négociants en toile de coton pour doublures » sont : Baillard et Gelay, Balloffet et Guillot, Berthelon, Biollay, Troncy et Aubert, Boisson, Farfouillon et Cie, Couprie et Cie, Depagneux et Cie, Ducharme frères et Bordet, Durand frères, Forgeot Louis et Lebrun, Germain, Berthelon et Cie, Goutelle aîné, Journée avec dépôt à Paris, 9 rue Bertin-Poirée, Lorrain, Damiron et Cie, Lermite et Cie, Lermite Joseph et Cie, Marion frères, Mazoyer aîné et Revel, Milliet-Morel fils et Germain, Moncel, Sapin et Boisson, Morel, Collonge et Cie, Peignaud et Cie, Pollet frères, Robert neveu et Besson, Royer-Alix et Cie, Serre et Louvrier, Suchel frères, Tête Léon et Dupont.

Les blanchisseries, apprêts et teinture sont aux noms de : Aubonnet, Dessaigne père et fils et Blanc, Lerat, Troncy et Guichard, Vincent-Berger.

Les teinturiers sont : Bernard et Richon, Berthier-Imbert, Berthier Claude, Berthier frères, Berthier-Plasse, Lorrain frères.

Si l'on se réfère au sens exact des mots, les fabricants devaient donner le coton à tisser, soit à de petits ateliers répartis entre Villefranche et les environs, soit à de petites usines leur appartenant.

Le problème crucial, depuis le début, résidait dans la question du fil de coton. Ou bien on importait le coton filé ou bien on le filait sur place. Cublize semble avoir été un centre de carderie de coton et Tarare un centre d'importation. En effet, on y trouve, en 1859, un grand nombre d'importateurs-banquiers de cotons filés.

Voici quels étaient ces « négociants », « commissionnaires en cotons filés » (et banquiers) : Chrétien fils, Duvillard, Ferrière, Voilly et Riboulet, Fion, Gouttenoire frères, Massard et Varinay, Thorat jeune, maison à Lyon, 7 quai de Retz.

La réunion sous le même toit de l'importation du coton et de la banque éclaire le fonctionnement général du textile nécessitant un matériau étranger. Les opérations de change et d'escompte ont autant d'importance que celles de la fabrication.

Il est possible de connaître les méthodes bancaires du XVI^e siècle et probablement celles des siècles suivants grâce à un Caladois bien oublié qui cependant fit, en son temps, œuvre fort utile.

Il s'agit de Etienne de La Roche qui était maître d'« argorisme », c'est-à-dire d'arithmétique, et qui publia, en 1520, précisément *L'Arithmétique*. Il signait « Etienne de La Roche dict Villefranche ». Son éditeur était C. Fradin et son travail a été étudié en 1962 par M. Henri Lapeyre.

Etienne de La Roche s'est en partie inspiré d'un confrère parisien, Nicolas Chuquet, et d'un confrère florentin, Frescobaldi. Néanmoins, grâce à lui, il est possible de connaître en quoi consistait alors le travail du banquier qui n'était ni de dépôt ni d'investissement. Il s'agissait du calcul des paiements à terme, de la valeur relative des monnaies et de l'usage des taux de change.

Les banques étaient des lieux de change et des comptoirs d'escompte. L'intérêt s'appelait le « mérite » et l'escompte le « discount ». Les paiements pouvaient s'effectuer partie en or, partie en argent. Les investissements, fort nombreux, restaient du domaine privé.

L'industrie chimique entra dans l'entreprise lorsque le blanchiment sur le pré fut remplacé par l'emploi des chlorures décolorants. Le premier pas avait été franchi en 1774 par la découverte du chlore due à Berthollet.



Le buste de M. Guinon

Le blanchiment utilisait le chlorure de chaux dissous, quelquefois l'eau, dite tantôt de Javel, tantôt de La Barraque qui est de l'hypochlorite de soude.

L'étoffe est plongée à plusieurs reprises dans des bains de chlorure décolorant puis dans des bains alcalins qui dissolvent le produit d'oxydation de la matière colorante.

La fabrication de la soude par le procédé Leblanc était connue depuis 1791. Il exigeait l'usage de l'acide sulfurique. Aussi, voit-on à cette époque l'ascension extraordinaire de Claude-Marie Perret qui se fait producteur de soude et d'acide sulfurique, exploitant les scories des mines de Chessy, finalement installé riche industriel de Saint-Pierre-la-Palud et de Saint-Fons.

Cependant, un mouvement beaucoup plus considérable commençait à agiter les milieux des textiles. On envisageait le remplacement des teintures naturelles par des colorants chimiques.

M. Charles Blondeau, bibliothécaire de la ville de Villefranche, a consacré, vers 1870-75, des conférences à ce sujet dont voici quelques extraits : « La découverte, la fabrication et l'application des matières colorantes dérivées du goudron de houille, en particulier de l'aniline, constituent sans aucun doute le plus grand progrès que les arts chimiques aient accompli depuis longtemps. C'est une industrie importante qui a été créée et, quoiqu'elle ne date en quelque sorte que d'hier, elle se fait déjà remarquer par la beauté des produits qu'elle livre à l'industrie, par la variété des méthodes qu'elle y a introduites et par l'importance des capitaux qui y sont engagés. »

L'aniline a été découverte en 1826 par un chimiste allemand nommé Unverdorben. C'est un chimiste anglais, Perkin, qui passa à l'application industrielle en obtenant la couleur mauve de l'aniline et en utilisant la technique à grande échelle.



Le château de l'Eclair

Un chimiste lyonnais obtint avec cette même aniline une substance rouge qu'il baptisa « fuchsine ». Pour obtenir la fuchsine, il suffit de combiner de la benzine avec de l'acide arsénique. On obtient un arséniate d'aniline qu'on transforme ensuite en chlorhydrate d'aniline à l'aide de l'acide chlorhydrique.

Puis des teinturiers de Lyon, MM. Guinon, Marnas et Bonnet, découvrirent l'azuline permettant de teindre « en un bleu d'un grand éclat ».

M. Guinon mérite qu'on s'arrête un instant sur sa destinée. Outre l'azuline et divers autres colorants, M. Guinon mit au point l'acide picrique, source, à la fois d'une resplendissante couleur jaune et d'un explosif puissant, très utilisé pendant la guerre de 14-18.

M. Guinon et son frère développèrent leur usine de Saint-Fons. Ils étaient originaires de Liergues et n'oublièrent jamais leur patrie beaujolaise. « Partis de leur village en sabots, ils y sont revenus en carrosse », écrit M. Blondeau. « M. Guinon a fait construire à Liergues un magnifique château doté d'un magnifique vignoble (devenu, avec M. Vermorel, l'Eclair). Son frère possède également une belle habitation dans la localité. »

« M. Guinon a appris la chimie à l'école de La Martinière et, au sortir de cette école, il a été nommé préparateur de chimie au palais des Beaux-Arts. »

Le chimiste lyonnais qui avait trouvé la substance rouge se nommait Emmanuel Verguin. C'était aussi un ancien élève de La Martinière et un ancien employé de Claude-Marie Perret. Il était associé à Natanson et la découverte fut exploitée en société par les teinturiers Renard, d'où le nom de fuchsine, renard en allemand étant Fuchs.

La société La Fuchsine ne résista pas à la guerre de 1870 ; elle dut se dissoudre et ses spécialistes quittèrent Lyon.

Il est facile de comprendre que l'industrie cotonnière de Villefranche, déjà tributaire des importateurs-banquiers, allait se trouver dans la dépendance des producteurs de matière colorante.

La société Perret fut vendue à Saint-Gobain en 1872. Le procédé Solvay pour la fabrication de la soude se substituait au procédé Leblanc en excluant l'acide sulfurique.

Dans le même temps, une banque de dépôts regroupait les disponibilités financières des familles régionales. Elle avait pour nom l'Union générale et pour instigateur Emile Bontoux, très lié au comte de Chambord. Le temps était à l'Ordre Moral. Malheureusement, l'affaire se termina par un krach retentissant en 1882. Beaucoup de Lyonnais en souffrirent.

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1862 par Henri Germain, persistait dans la tradition prudente du refus des investissements.

L'organisation industrielle à Villefranche repartit sur de nouvelles bases en tentant de regrouper au maximum les activités semblables et en se rattachant à l'étoile qui brillait au ciel lyonnais. En application de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, un syndicat de teinturiers engloba en 1889 les principales usines de la ville.

L'étoile qui brillait au ciel lyonnais était celle de la famille Gillet. François Gillet, né à Bully en 1813, appartenait au métier. Il avait ouvert en 1838 un atelier de teinturerie en noir, quai de Serin à Lyon. Il étudia les nouveaux colorants, mit au point son « secret » personnel, envoya ses fils se former en Allemagne, travailla avec le banquier lyonnais Aynard. Son fils, Joseph, né en 1843, s'attacha au coton, mais ce sera Edmond qui conduira l'alliance avec Thaon.

En 1885 est créée la Société anonyme des blanchiments, teintures et impressions de Villefranche dans laquelle entrent les industriels de Mulhouse. L'usine de Frans est construite, dotée de perfectionnements modernes. Désormais, Villefranche teint grâce aux couleurs synthétiques en bleu et en noir.

Le vêtement de travail, les sarraus des écoliers, les blouses des vigneronnes et des fermières, les tabliers à bavette, les « devantis » prennent naissance à Villefranche.

Une sorte de costume folklorique se répand, « colletin » pour les hommes, satinette lustrée pour les enfants, « dégravé » pour les ménagères. Les « dégravés » ou impressions à fleurettes sur fond noir ou bleu sont des lointains descendants des indiennes.

En 1913, toutes les maisons indépendantes sont entrées dans la société de blanchiments (S.A.B.T.I.). Il y a trois grands établissements : l'usine de Frans, l'usine Berthier près de la Saône, la Société caladoise à la Quarantaine.

La chimie a donné au tissage une impulsion qui en augmente le volume. Derrière la teinture s'accrochent la confection et aussi la filature des cotons à tricoter, ainsi que le coton non filé pour les pansements. 1 500 ouvriers dans le blanchiment, 1 000 à 1 500 dans la confection, autant dans la filature, tels sont les chiffres que donne Ardouin-Dumazet en 1911.

L'auteur des *Voyages en France* célèbre les « noirs grand teint », les tissus qui ressemblent plus à du lin qu'à du coton et qui sont « presque aussi beaux que de la soie ».

Les clients de province achètent directement leurs étoffes dans les Vosges et les envoient à Villefranche pour la teinture et l'apprêt. C'est un mouvement d'affaires qui atteint 8 millions de francs et 40 millions pour la production des doublures, étoffes de coton pour parapluie, andrinople, gilets et encore 3 millions et demi pour le coton à tricoter. Fort heureusement, malgré ce rôle commercial, dit M. Dumazet, malgré les usines qui dressent leurs hautes cheminées entre le chemin de fer et la Saône, la ville n'a point une physionomie industrielle, les quartiers de fabriques étant au-delà du chemin de fer.

Le grand triomphateur de l'époque est donc le « noir grand teint invérissable ». Les ouvriers teinturiers ont un salaire plus élevé que les autres car, hélas !, leur tâche n'est pas très engageante. M. Blondeau, ayant visité l'usine de la Fuchsine, dirigée par M. Guinon, a vu les visages des ouvriers colorés par la teinture. Ceux qui travaillaient avec l'acide picrique étaient colorés en jaune.

« L'aniline, lit-on dans un traité de chimie, est un liquide huileux, incolore, qui brunit à l'air en s'oxydant. Elle a une odeur désagréable, une saveur brûlante et elle est très toxique ; ses vapeurs sont particulièrement dangereuses. »

Néanmoins, les possibilités offertes par les dérivés de l'aniline étaient considérables, toutes les teintes pouvant être mises au point. La production de l'aniline atteignait des millions de kilogrammes.

En complément, il fallait un très grand nombre de produits auxiliaires, par exemple pour le mordantage, c'est-à-dire un premier dépôt sur le tissu facilitant la coloration finale.

Pour fabriquer les indiennes et les dégravés, on a recours à plusieurs techniques. Par mordants : on imprime d'abord un ou plusieurs mordants suivant le dessin choisi. On plonge dans un bain uniforme de teinture et les réactions locales, suivant les mordants, étant différentes, on a une impression en plusieurs couleurs sur fond uni.

USINE DE FRANS

Blanchiment, Teintures
APPRÊTS

SPECIALITÉ DE NOIRS

Maison Berthier Fondée en 1750

BERTHIER FRÈRES

VILLEFRANCHE
| RHONE |

DEMANDER LES TARIFS

USINE DE VILLEFRANCHE



Indienne blanc sur bleu
style XVIII^e (ameublement)

CLICHÉ M. FRAISSE



Satin coton
(blouses, tabliers)

CLICHÉ M. FRAISSE

L'impression avec réserves se fait en recouvrant certaines parties de sulfate ou d'acétate de cuivre. On plonge dans un bain de teinture bleue. La teinture ne se fixe pas sur les parties recouvertes. Après lavage, le tissu ressort bleu avec des dessins blancs. La couleur bleue a fait l'objet de nombreuses recherches. Le nom de l'industriel Guimet de Fleuri-sur-Saône est lié à une couleur bleue. Le bleu d'aniline est appelé « bleu de Lyon ». Les vêtements confectionnés à Villefranche en tissu bleu sont devenus des « bleus de travail ».

Les dégravés en bleu et blanc ont beaucoup servi dans le décor local de la maison beaujolaise en rideaux, dessus-de-lit. Ils font partie du « folklore textile local ».

Autre procédé de teinture imprimée, celui utilisant les rongeurs : acide oxalique, tartrique, citrique. Les dessins sont obtenus en détruisant la couleur du fond par application locale des rongeurs.

Enfin, par plusieurs passages successifs, il est possible de composer des motifs. Le procédé est plus coûteux.

Pour pallier l'action rongeur des matières chimiques, les tissus étaient passés dans les ateliers d'apprêts d'où ils ressortaient encollés, lustrés, repassés, prêts à séduire la clientèle et même à la tromper. Les premiers lavages faisaient tomber l'apprêt ; le textile se retrouvait dans sa nudité initiale, parfois décevante.

Villefranche, centre cotonnier, façonnier et commerçant

Au terme de cette évocation d'une longue tranche de l'activité caladoise, quelle conclusion tirer ?

Tout d'abord que l'histoire textile de Villefranche est différente de celle de Lyon. Villefranche ne fut jamais un centre de la soie, mais un centre toilier et cotonnier, surtout un centre façonnier et commerçant.

Les historiens ont beaucoup écrit sur la soierie lyonnaise, car elle est créatrice d'œuvres d'art. Le coton populaire, d'un éclat modeste, fait figure de parent pauvre.

Numériquement, toutefois, il a touché autant de personnes que la soierie.

Une autre faiblesse du coton est son absence de pittoresque en comparaison de la légende du ver à soie. Les problèmes de longueurs de fibres, de nombres de fils, de flottes passées à la teinture, de composition de la chaîne sont peu spectaculaires.

A cet égard, le rapport de Roland de La Platière est très intéressant, mais qui l'a lu ?

Les archives Romanet mériteraient une exploitation détaillée, mais ce sont essentiellement des pages de calculs plutôt austères.

L'ouvrage de M. Etienne de La Roche, « maître d'argorisme », est d'une aridité totale.

Plus attrayants sont les problèmes humains. De génération en génération, les familles se consacrant au textile sont demeurées au même endroit, se déplaçant parfois un peu de la montagne vers la ville ou conservant une antenne en plusieurs points.

Dans le répertoire de 1859, beaucoup de contemporains peuvent retrouver des ancêtres. Le monde textile beaujolais dessine sur les siècles une très longue fresque.

M. Joseph Balloffet a donné de bonnes informations sur les indiennes (1932). M. Olivier Zeller a étudié les futainiers à la veille de la Révolution (1987).

Mlle Marie-Hélène Velu a fait une place importante à l'industrie cotonnière de Villefranche dans son étude de géographie urbaine (1938).

En 1938, les choses continuaient à peu près comme elles avaient été mises en place en 1890. Aujourd'hui, cette phase de l'évolution doit entrer dans le domaine de l'histoire. Ainsi se trouve posé le problème de l'archéologie industrielle dont l'objet est la conservation des techniques abandonnées.

Il s'agit d'une réalisation fort difficile, sinon utopique, en raison de l'encombrement représenté par le matériel et du peu de signification imposé par son inertie.

Seul l'ensemble a une valeur dans la mesure où il demeure susceptible de production.

Un rouet, un métier à tisser tiennent peu de place et peuvent être mis en mouvement. Les immenses bâtiments, les lourdes machines avec les chaudières productrices de l'énergie-vapeur ne peuvent retrouver la vie qu'avec un véritable usage.

Les échantillons de tissu ne prennent leur sens qu'au regard des objets qu'ils servent à confectionner.

La photographie constitue un bon réservoir d'informations, mais les explications sont indispensables. Il importe d'y joindre les documents : plans de bâtiments, brevets de mécaniques, de produits chimiques, actes de constitution de sociétés, livres de commerce, cours de chimie ou de tissage.

Lorsqu'elle a cessé d'être artisanale, la production est devenue la résultante des travaux de l'esprit. Le laboratoire a conduit les opérations. C'est le sens général que l'on peut donner à la rencontre de la chimie et du tissage dans le cadre de l'industrie caladoise.

M.-L. ODIN

Communication du 13 février 1993

DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Vue d'ensemble de l'industrie textile beaujolaise en 1859

Tissages divers, Chessy-les-Mines. *Fabrique de peluches* : Brisson frères, maison à Paris, 3 rue Rambuteau ; toiles damassées : Grassot et Cie.

Cours. *Couvertures de coton, bourre de soie, mi-laine, poils cabris, imprimés* : Burnichon Antoine, Michallot jeune, Napolier, Poizat frères ; usines hydrauliques et à vapeur, couvertures et molletons en tous genres : Remontet jeune, Verchère-Valentin, Ville-Chavanon et fils, dépôt à Paris, 8 rue Saint-Joseph.

Cublize, *Fabrique de molletons* : Bodet, Bonnetain, Buchet, Fillion Pierre, Fouillot, Lafond, Longepierre, Sanlaville, Thoveste.

Lamure. *Fabrique d'étoffes* : Mme Drivon ; *fabrique de soieries*, Milloz.

Saint-Clément-sous-Valsonne. *Fabrique de foulards* : Pradel, maison à Lyon.

Saint-Jean-la-Bussière. *Fabrique tissus et mousseline* : Choyenne cadet, Guillermin, Magnin, Martin Claude-Marie, Traclet, Trambouze.

Tarare. *Calicots, cretonnes, doublures* : Chanifray Auguste et Baudy, Cœur, Mauret Claude, Noailly ; *fabrique de velours* : Godde neveu, velours uni par système breveté ; *fabrique de mousseline* : cette spécialité connaît un prodigieux développement. Le nombre d'entreprises s'élève à cent ; *fabricants articles de Tarare* : Boutard et fils, Balmon, Caire-Dusserre, Cazaban, Matagrín, Chatellus, Dubost, Coquard, Duperray, Emerine fils, Ferrière, Fion, Fourny, Godde aîné et fils.

Thizy. *Fabrique de cotonnades, articles du Beaujolais* : Bonnetain, Burnichon, Chalons, Chapon père, Chapon-Buisson, Charpin, Chazel et Badolle, Fayot et Pierrefeu frères, Marchand et Trambouze, Perrin-Badet, Perrin-Muguet, Poizat frères.

Amplepuis. *Fabrique de calicots et mousseline* : Bedin et Lefrère (Tarare), Bérout fils, Chavanis, Demonceau fils, Dessales, Duperay-Vignon, Giraud fils, Goutard aîné, Goutard C., Lagay Pierre, Lagoutte jeune, Michon-Lagoutte, Poyet fils, Raffin Claude-Marie, Raffin neveu, Sonneray cousins, Tholin-Bost, Thorat fils, Vignon fils, Villy Auguste ; *fabrique foulards et lainages* : Morelon et Cie (Lyon), Villy (Lyon).

Villefranche. Voir précédemment.

Carderies de coton, Cublize. *Fabrique de cardes* : Jean, Naton ; *carderies* : Debiesse veuve, Denis, Dupuis Jacques, Melleton, Pierrefeu frères ; *déchets de coton* : Fouillet, Laroche, Longère Claude.

Saint-Jean-la-Bussière. *Carderie* : Debiesse.

Filature, Amplepuis. *Filateur* : Masson aîné.

Cours. Chapon, Chapon-Cortay et fils.

Saint-Bonnet-le-Troncy. Favrichon, Magnin Julien, Plasse.

Saint-Jean-la-Bussière. Martin frères.

Saint-Vincent-de-Reins. Montibert fils.

Thizy. *Cotons filés* : Ballagay, Billard, Marchand-Gonin, Périer, Roure, Sonnerot, Chambosc.

Beaujeu. *Chanvre* : Burdin, Cartelier, Laissu.

Villefranche. *Filateurs* : Bulland et Comby, Charmetton, Botton, Couturier et Guillard, Giraud et Cie, Janin et Cler, Mulsant et Caillat, Robert neveu et Besson.

Importateurs de coton. voir précédemment.

Blanchiment, Amplepuis : Dury Antoine.

Tarare. Champier, Duperray et Zehr, Favre-Pelletier, Perel fils aîné, Pérel cadet, Rollet, Varennes.

Apprêt-teinture, Cublize. *Teinturiers* : Chavanis, Dupuis, Lièvre.

Tarare. *Apprêteurs* : Chatellus, Dubost, Mac-Culloch frères, Dellarpe fils aîné ; *teinturiers* : Bois fils, Dessalles frères, Maleval frères, Ville et Semanovisk.

Thizy. *Teinture et apprêt* : Auquier et Cie, Mayennat.

Impressions, Saint-Clément-sous-Valsonne. *Foulards* : Ray jeune et Cie, maison à Lyon, 2 place Croix-Paquet.

Tarare. *Impressions sur coton* : voir teinturiers.

Amplepuis. *Teinture* : Echamberger.

Broderie sur tissu noir, Beaujeu. Doncien frères, Isaac et Roch frères.

Corsets, crinolines, coton et laine, recouvrements : Suchel, Damas, maison à Paris, 31 rue du Mail.

Marchands, draps toiles : Lachalle jeune, Rachalle Denis, Sabatier.

Tarare. Bedin et Lefrère.

Thizy. *Commissionnaires en achats en articles du Beaujolais* : Champalle, Charvin, Fayot fils et Planche, Jango fils, Lauzerot, Lagrange et Cie, Ovize fils et Tamin, Perrin-Billard.

BIBLIOGRAPHIE

ARDOUIN-DUMAZET. *Voyage en France, La Région Lyonnaise*. Paris. Berger-Levrault. 1911.

BALLOFFET Joseph. *Les Mellet*. Villefranche. Editions du Cuvier 1932.

BALLOFFET Joseph. *Mémoire de J.-M. Roland de La Platière*. Villefranche. Imprimerie Auray fils et Deschizeaux. 1933.

BLONDEAU Charles. *Histoire d'une robe de soie*. Villefranche. Léon Pinet-Bussy. 1876.

BOURGOIN Alain. *Une famille de notre région, les Perret et Olivier*. *Bulletin de l'Académie de Villefranche*. 1985-86. Pages 25 à 31.

BRUEL Marcel et PERRUT Francisque. *Villefranche ancien*. Villefranche Syndicat d'initiative. 1971.

GAILLET P. *Rive gauche n° 84 et n° 85*. Edouard Aynard. Lyon. Mars, juin 1983.

GARRIER Gilbert, Lequin. *Le Rhône et Lyon. Deux siècles de transformation économiques et sociales*. Saint-Jean-d'Angely. Edit. Bordesoules. 1987.

Mme GAUTHIER-ESCHARD B. *Leçons de chimie*. Paris. Fernand Nathan. 1916.

GUTTON Jean-Pierre. *Les Lyonnais dans l'Histoire*. Edit. Privat. 1985.

HOUSSEL J.-P. *Amplepuis et sa région. La région de Roanne et la montagne manufacturière du Haut-Beaujolais, terrains de choix de l'archéologie industrielle*.

LADOUS Régis. *Le Rhône, naissance d'un département. L'histoire économique du Rhône au XIX^e siècle*. Lyon. Conseil général du Rhône. 1990.

LAPEYRE Henri. *Cahiers d'histoire*. Tome VII. *L'arithmétique de Etienne de La Roche*. Lyon. Universités Clermont, Lyon, Grenoble.

VELU Marie-Hélène. *Villefranche en Beaujolais*. Villefranche. Edit. du Cuvier. J. Guillermet. 1938.